

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 JUIN 2013

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, BAREILE, Mme CABELLO, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Anne-Marie ANCHEN à Jean BEDECARRAX
Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ
Didier LOUSTAU à Jean-Michel IDOPE
Michel LAURONCE à Jean MENE-SAFRANE
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Eliane YTHIER

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE
Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Jacques CARSUZAA, Jean-Marie GOUINEAU, Jean LOUSTALET, Jean-Pierre DOMEQ, Philippe GARROTE, Yves TOURAIN, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 130620-06-CUL

Ce rapport annule et complète celui du 15.05.2013

MEDIATHEQUE DES GAVES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FRAB

Mme JAUBERT-BATAILLE indique que dans le cadre de sa politique de valorisation et d'enrichissement des fonds patrimoniaux, la Médiathèque des Gaves a acquis récemment plusieurs documents remarquables en concordance avec des fonds existants :

- Un portrait de Jules Supervielle avec dédicace à Anatole Jakoski : 700.00 €
- Un lot de lettres autographes de Tristan Derème : 450.00 €
- Une partition manuscrite de Pierre Jéliote : 1 200.00 €
- Un lot de cartes postales d'Oloron et des vallées : 755.00 €

Ces acquisitions, d'un montant total de 3 105.00 €, pourraient être soutenues par l'Etat (DRAC) au titre du Fonds Régional d'Acquisitions des Bibliothèques.

Les crédits sont disponibles au Budget 2013.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses correspondantes
- **SOLLICITE** une subvention de la DRAC, la plus élevée possible, au titre du FRAB

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 20 juin 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT